SEGAPAL

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2019

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- La SEM SEGAPAL a été créée en 1979 afin de gérer le Grand Parc Miribel Jonage.
- Cette société d'économie mixte s'est transformée en Société Publique Locale le 29 juin 2012. Une SPL est une société détenue à 100% par des collectivités territoriales. Elle revêt la forme d'une société anonyme. Les SPL exercent leur activité exclusivement pour le compte de leurs actionnaires et sur leurs territoires.
- La SPL a pris le nom de Société de gestion des espaces publics du Rhône Amont, son nom commercial reste SEGAPAL.

- Le capital de la SPL a été porté de 670 000 € à 699 949 € en 2016. Le capital est réparti entre 20 actionnaires. 18 administrateurs siègent au conseil d'administration.
- Une assemblée spéciale réunit les actionnaires dont la part du capital ne leur permet pas d'être directement représentés au Conseil d'Administration.
- Deux membres de cette assemblée sont nommés au Conseil d'Administration.
- En 2019, l'assemblée spéciale s'est réunie 4 fois et le conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

4) Capital SPL au 31/12/2019

Prix de l'action : 67 €							
ENTITE	CAPITAL		NB ACTIONS	NB			
	€	%	No Actions	Administrateurs			
SYMALIM	411 849	58,83%	6 147	9			
METROPLE LYON	131 320	18,76%	1 960	3			
CCMP	28 810	4,12%	430	1			
Villeurbanne	20 100	2,87%	300	1			
Conseil départemental du Rhône	18 760	2,68%	280	1			
Conseil départemental de l'Ain	18 760	2,68%	280	1			
3CM	5 025	0,72%	75				
Meyzieu	5 025	0,72%	75				
Décines	5 025	0,72%	75				
Vaulx en Velin	5 025	0,72%	75				
Rillieux	5 025	0,72%	75				
Miribel	5 025	0,72%	75	2			
Thil	5 025	0,72%	75				
Neyron	5 025	0,72%	75				
Nievroz	5 025	0,72%	75				
Jons	5 025	0,72%	75				
Jonage	5 025	0,72%	75				
Beynost	5 025	0,72%	75				
Saint Maurice de Beynost	5 025	0,72%	75				
Villette d'Anthon	5 025	0,72%	75				
TOTAL	699 949	100%	10 447	18			

- La Présidente de la SPL est Madame Martine DAVID, elle est entourée de 4 vice-Présidents : M. Jean Paul COLIN, M. Pierre GOUBET, M. Gérard REVELLIN et M. Armand MENZIKIAN. Le Directeur Général est M. Didier MARTINET.
- 65 salariés (8 cadres, 13 agents de maîtrise, 44 employés) composent le personnel de la SPL dont 43 hommes et 22 femmes. Sur ces 65 salariés, il y a 59 CDI, 4CDD et 2 contrats de professionnalisation.

LES MISSIONS CONFIEES A LA SPL

- La mission la plus importante concerne la gestion et l'animation du Grand Parc Miribel Jonage.
- De 2001 jusqu'à fin 2018, la SEGAPAL intervenait comme régisseur intéressé du SYMALIM.
- Depuis le 1^{er} janvier 2019, cette mission se déroule dans le cadre d'une DSP. La signature de la DSP a entrainé des changements notables.

Ainsi le compte de résultat de la SEGAPAL s'élève en charges à 6057 K€ et 6120 K€ en produits car dorénavant le budget du Parc est intégré aux comptes de la SEGAPAL.

L'activité de la Société se solde pour l'exercice écoulé par un résultat net de 63 K€.

SEGAPAL	2016	2017	2018	2019
CHARGES	3 965 K€	4 023 K€	3 691 K€	6 057 K€
PRODUITS	4 005 K€	4 076 K€	3 716 K€	6 120 K€
RESULTAT	40 031 €	53 190 €	24 902 €	63 189 €

La nouvelle configuration intégrant les recettes et les dépenses de l'ex-régie, elle se traduit par une augmentation des charges et des produits de l'ordre de 2 400 K€. Cette valeur correspond approximativement aux charges directes de l'ex régie hors rémunération.

- Les principales recettes sont :
- 2 243 k€ pour les activités
- 3128 K€ de subvention du SYMALIM
- 275 k€ de subventions.
- Les principales dépenses sont :
- 3384 k€ en personnel
- 242 k€ d'achats
- 447 k€ d'entretien
- 837 k€ de prestations
- 193 k€ de fluides
- Les recettes de la base de loisirs de l'atol et de l'iloz s'élèvent à 1276k€ soit une baisse de 109 k€. La principale baisse concerne les entrées plage (- 66k€) et les groupe entreprises.
- Par contre le chiffre d'affaires de l'iloz progresse.

Le SYMALIM confie à la SPL SEGAPAL une maitrise d'ouvrage déléguée pour ses travaux et études.

La rémunération de la SEGAPAL en 2019, pour cette mission, s'élève à 54 k€ HT. En 2018 la rémunération était de 79 K€.

La SPL a effectué d'autres missions en dehors du Parc pour un montant total de 289 k€ :

Ces missions sont au nombre de 9 :

- Divers travaux à Jons
- Divers travaux à Niévroz
- Animation Natura 2000 pour la Communauté de commune de la Côtière de Montluel
- Entretien Biezin
- Surveillances équestres à Meyzieu
- Surveillances équestres à Vaulx en Velin
- Intervention en Maitrise d'œuvre pour la Communauté de commune de MIRIBEL et du Plateau
- Surveillance de la brèche de Neyron
- Etude de faisabilité d'un lieu de baignade pour la ville de Meyzieu.

La rémunération pour ces missions est de 289 K€ en 2019 pour un budget estimé à 305 K€ dans notre prévisionnel.

COMPTES SEGAPAL

• Le compte de résultat 2019 de la SEGAPAL s'établit à 6 057 k€ en charges et à 6 120 k€ en produits, pour un résultat net de + 63 k€.

- C'est la 15ème année consécutive où le résultat de la SEGAPAL est positif.
- Cette 1^{ère} année de gestion avec la nouvelle DSP aura permis d'améliorer la gestion du Grand Parc. Cette DSP prévoit pour les petits investissements et les travaux des montants gérés directement par la SPL.
- L'entretien de l'anneau bleu a été intégré à la DSP

O - L'avenir

A la fin de cette 1ère année de DSP, et à la clôture de cet exercice comptable 2019, nous constatons que notre capacité d'investissement est à imaginer. Des projets novateurs sont possibles, mais les marges de main d'œuvre sont réduites par un résultat d'exploitation inférieur à nos espérances.

La phase de négociation de la DSP 2019-2022 qui semblait être clôturée, est de nouveau d'actualité, elle concerne :

- La revalorisation de la subvention d'équilibre qui nous semble indispensable
- La non-réalisation des missions sociales
- Des conséquences fiscales non stabilisées

En interne la priorité reste la gestion des ressources humaines, ceci afin de rendre attractifs les emplois de notre Société. Nous devons donc privilégier :

- La qualité des recrutements sur les postes vacants
- La revalorisation des salaires qui ont très peu évolué depuis 2016
- La mise en place d'un accord d'intéressement
- La mise en place de Comptes Epargne Temps (C.E.T.).

La montée en puissance du Lab'Eau qui devait avoir lieu en 2019, même s'il ne s'est pas traduit par des recettes, reste d'actualité et porteur d'avenir car c'est le modèle économique d'avenir de l'Iloz. Le concept reste porté par notre Société, et son lancement officiel devrait voir le jour dès l'installation des nouvelles équipes d'élus. Quant aux autres activités qui pourraient être portées par la SEGAPAL (Type Parcabout) aucune piste n'est d'actualité, nous sommes en attente de la future PPI de la Métropole afin d'adapter notre offre à de futurs investissements.